

Conseil départemental du Val-de-Marne

Séance du 22 juin 2026

Vœu présenté par M<sup>me</sup> Fatiha Aggoune  
au nom des groupes Val-de-Marne en commun – Parti communiste français et citoyen.ne.s.

**Vœu relatif à la réouverture des lits de pédopsychiatrie de la Fondation Vallée et à la défense d'une pédopsychiatrie publique humaine et accessible.**

**CONSIDÉRANT** le contexte de crise profonde que traverse actuellement la pédopsychiatrie en France, alors que 1,6 million d'enfants et d'adolescents souffriraient d'un trouble psychique ;

**CONSIDÉRANT** que la Fondation Vallée constitue aujourd'hui le principal établissement de pédopsychiatrie en France, représentant à elle seule près de 70 % de l'offre de soins en pédopsychiatrie dans le Val-de-Marne et environ 25 % de l'offre régionale en Île-de-France ;

**CONSIDÉRANT** le rapport de l'Agence Régionale de Santé (ARS), publié le 6 mai 2026, et mettant en cause la Fondation Vallée pour des pratiques jugées illégales d'enfermement et d'isolement, dans la continuité de la suspension prononcée en urgence le 19 février 2026 ;

**CONSIDÉRANT** que la décision administrative a entraîné la fermeture totale des 60 lits d'hospitalisation de l'établissement, dont 20 déjà gelés avant la suspension, provoquant l'interruption soudaine des soins et de la scolarisation de 15 enfants et adolescents ;

**CONSIDÉRANT** que les personnels et les organisations syndicales avaient eux-mêmes alerté depuis plusieurs mois sur les dysfonctionnements internes de l'établissement, sans avoir été entendus par les autorités compétentes ;

**CONSIDÉRANT** les inquiétudes exprimées depuis l'annonce, en janvier 2025, du projet de fusion entre la Fondation Vallée et le groupe hospitalier Paul Guiraud ;

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE**

**AFFIRME** son attachement à une pédopsychiatrie publique, humaine, accessible et fondée sur les besoins des patients et des familles ;

**PARTAGE** avec l'ensemble des personnels l'impératif de protection des enfants hospitalisés et le refus de toute pratique attentatoire à leur dignité ;

**DEMANDE** que la transparence soit faite sur les dysfonctionnements ayant conduit à la fermeture des lits de la Fondation Vallée ;

**DEMANDE** la réouverture des lits de pédopsychiatrie de la Fondation Vallée ;

**DEMANDE** l'organisation de réunions associant l'ensemble des professionnels afin de construire collectivement un nouveau projet médico-soignant ;

**DEMANDE** le déclenchement immédiat de l'expertise sur les risques psycho-sociaux (RPS), votée en instance le 9 mars 2026 ;

**RÉAFFIRME** la nécessité d'un investissement massif dans la pédopsychiatrie publique afin de répondre à l'urgence sanitaire et sociale que constitue la souffrance psychique des enfants et des adolescents.